

---

## ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 28 janvier 2019, à 19h30

Salle du conseil municipal

Secteur de Sainte-Monique

---

1. Consultation sur le projet de règlement numéro PU-2297 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de façon à :
  - agrandir la zone P 13-6 à même une partie des zones H 13-1, H 13-8 et H 13-16, dans le secteur de Mirabel-en-Haut;
  - agrandir la zone P 13-7 à même une partie de la zone H 13-1, dans le secteur de Mirabel-en-Haut;
  - retirer l'usage résidentiel multifamilial détaché d'un maximum de 5 logements pour permettre plutôt les habitations unifamiliales jumelées et contiguës et leurs dispositions spécifiques dans la zone H 13-16, dans le secteur de Mirabel-en-Haut;
  - modifier les dispositions spécifiques applicables aux constructions unifamiliales jumelées et contiguës dans la zone H 13-8, dans le secteur de Mirabel-en-Haut;
  - créer la zone C 13-17 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 13-5, dans le secteur de Mirabel-en-Haut;
  - créer la zone H 13-20 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 13-8, dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (G8 400)
2. Consultation sur le projet de règlement numéro PU-2298 modifiant le règlement de lotissement numéro U-948 de façon à :
  - permettre la réalisation d'habitations unifamiliales jumelées dans les zones H 13-8 et H 13-16 sur des terrains ayant une superficie minimale de 250 mètres carrés, une largeur minimale de 9,5 mètres et une profondeur minimale de 28,0 mètres pour les terrains de rangée et une superficie minimale de 300 mètres carrés, une largeur minimale de 12,0 mètres et une profondeur minimale de 28,0 mètres pour les terrains de coin, dans le secteur de Mirabel-en-Haut;
  - permettre la réalisation d'habitations unifamiliales contiguës dans les zones H 13-8 et H 13-16 sur des terrains ayant une superficie minimale de 185 mètres carrés, une largeur minimale de 7,3 mètres et une profondeur minimale de 28,0 mètres pour les terrains de rangée, une superficie minimale de 250 mètres carrés, une largeur minimale de 9,5 mètres et une profondeur minimale de 28,0 mètres pour les terrains d'extrémité de rangée et une superficie minimale de 300 mètres carrés, une largeur minimale de 12,0 mètres et une profondeur minimale de 28,0 mètres pour les terrains de coin, dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (G8 400)
3. Consultation sur le projet de règlement numéro PU-2299 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de façon à permettre les établissements de remisage de véhicules de transport ainsi que les dépôts, entrepôts et ateliers d'entretien des sociétés d'entreposage et de transport dans la zone I 7-60, dans le secteur de Saint-Janvier. (G8 400)
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Approbation du procès-verbal.
6. Rapports sur la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et approbation des comptes payés et à payer. (G5 213 N1048)

7. Autorisation relativement à une demande de la compagnie « Scanada Slipform Systems inc. » concernant des travaux de rétention pluviale dans le cadre du projet de construction d'infrastructures privées sur le lot 6 102 165, en bordure de la rue Arthur-Sicard, dans le secteur du Domaine-Vert Nord. (X3 513 101 N14275 #103910)
8. Soumission relative à la fourniture de bacs roulants pour les collectes des matières résiduelles. (2018-088) (G6 112 U3 N13414)
9. Soumission relative à des travaux de conciergerie au poste de police (entretien régulier) et l'hôtel de ville (entretien occasionnel) pour l'année 2019. (2018-087) (G7 311 102 140 U3 N10444)
10. Soumission relative à des travaux de conciergerie pour la cour municipale et Mirabel économique, au 17690, rue du Val-d'Espoir, secteur de Saint-Janvier, pour les années 2019, 2020, 2021 et 2022. (2018-085) (G7 311 102 140 U3 N14195)
11. Soumission relative à des travaux de conciergerie du CLSC, sis au 8467, rue Saint-Jacques, secteur de Saint-Augustin pour les années 2019, 2020, 2021 et 2022. (2018-084) (G7 311 102 140 U3 N1928)
12. Prolongation du contrat relatif à l'élimination des déchets et gros rebuts domestiques, à « Services Matrec inc. ». (2014-074) (X4 100 U3 N07177)
13. Abrogation de la résolution numéro 64-01-2019 *Soumission relative à un mandat de services professionnels d'ingénierie concernant les plans, devis et surveillance pour des travaux d'infrastructures municipales sur les rues de l'Apothicaire, du Charretier, du Forgeron, du Chapelier et de l'Armurier, dans le secteur de Saint-Canut* et rejet des soumissions. (2018-081) (X3 U3 N15502)
14. Signature d'un acte de vente définitif, suite à la vente pour défaut de paiement des taxes tenue le 19 décembre 2017, des lots 3 493 624 et 3 495 326, dans le secteur du Petit-Saint-Charles. (G5 211 102 #102061)
15. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le lot 5 943 237 (rue de l'Aigue-Marine), dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (X4 210 S14 N15278 #105078)
16. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le lot 3 491 380 (8749, rue Martel), dans le secteur de Saint-Augustin. (X4 210 S14 N15310 #105093)
17. Signature d'une convention de modification concernant le lot 4 241 535, dans le secteur de Saint-Janvier avec « Les Développements Immobiliers Sortie 31 inc. ». (G7 410 N2325 #86000)
18. Consultation publique concernant le projet de règlement numéro P-2305 modifiant le règlement numéro 2191 *Sur les ententes relatives à des travaux municipaux pour la construction d'infrastructures et d'équipements*, afin de remplacer l'annexe « D » dudit règlement. (G8 400)
19. Adoption du second projet de règlement numéro PU-2297 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de façon à :
  - agrandir la zone P 13-6 à même une partie des zones H 13-1, H 13-8 et H 13-16, dans le secteur de Mirabel-en-Haut;
  - agrandir la zone P 13-7 à même une partie de la zone H 13-1, dans le secteur de Mirabel-en-Haut;
  - retirer l'usage résidentiel multifamilial détaché d'un maximum de 5 logements pour permettre plutôt les habitations unifamiliales jumelées et contiguës et leurs dispositions spécifiques dans la zone H 13-16, dans le secteur de Mirabel-en-Haut;
  - modifier les dispositions spécifiques applicables aux constructions unifamiliales jumelées et contiguës dans la zone H 13-8, dans le secteur de Mirabel-en-Haut;

- créer la zone C 13-17 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 13-5, dans le secteur de Mirabel-en-Haut;
  - créer la zone H 13-20 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 13-8, dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (G8 400)
20. Adoption du second projet de règlement numéro PU-2298 modifiant le règlement de lotissement numéro U-948 de façon à :
- permettre la réalisation d'habitations unifamiliales jumelées dans les zones H 13-8 et H 13-16 sur des terrains ayant une superficie minimale de 250 mètres carrés, une largeur minimale de 9,5 mètres et une profondeur minimale de 28,0 mètres pour les terrains de rangée et une superficie minimale de 300 mètres carrés, une largeur minimale de 12,0 mètres et une profondeur minimale de 28,0 mètres pour les terrains de coin, dans le secteur de Mirabel-en-Haut;
  - permettre la réalisation d'habitations unifamiliales contiguës dans les zones H 13-8 et H 13-16 sur des terrains ayant une superficie minimale de 185 mètres carrés, une largeur minimale de 7,3 mètres et une profondeur minimale de 28,0 mètres pour les terrains de rangée, une superficie minimale de 250 mètres carrés, une largeur minimale de 9,5 mètres et une profondeur minimale de 28,0 mètres pour les terrains d'extrémité de rangée et une superficie minimale de 300 mètres carrés, une largeur minimale de 12,0 mètres et une profondeur minimale de 28,0 mètres pour les terrains de coin, dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (G8 400)
21. Adoption du second projet de règlement numéro PU-2299 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de façon à permettre les établissements de remisage de véhicules de transport ainsi que les dépôts, entrepôts et ateliers d'entretien des sociétés d'entreposage et de transport dans la zone I 7-60, dans le secteur de Saint-Janvier. (G8 400)
22. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement autorisant la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour la construction d'une nouvelle glace et à la mise aux normes du système de réfrigération de l'aréna du complexe du Val-d'Espoir, dans le secteur de Saint-Janvier, décrétant lesdits travaux et autorisant également une dépense et un emprunt à ces fins et dépôt d'un projet de règlement. (G8 400) (2307)
23. Adoption du règlement numéro U-2289 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de façon à permettre les établissements offrant des services d'entretien ménager avant et après sinistre dans la zone I 7-59, dans le secteur de Saint-Janvier. (G8 400)
24. Affectation au poste d'agent de support aux opérations au Service de police. (G4 200)
25. Embauche au poste de chargé de projets en environnement – poste contractuel pour le Service l'environnement. (G4 112)
26. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-81, relativement au remplacement du parement de mur du bâtiment sis au 15297, rue de Saint-Augustin sur le lot 3 492 163, dans le secteur de Saint-Augustin. (X6 114)
27. Recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec relative à une demande d'Agrégats Demers (Éric Demers) concernant les lots 1 847 217 et 1 847 252, en bordure de la route Arthur-Sauvé, dans le secteur de Sainte-Scholastique. (X6 112 103)
28. Dénomination de voie de communication. (X6 600 N217)
29. Autorisation à signer tout document relatif aux affaires bancaires des fonds locaux d'investissement FLS-Mirabel et FILACTION-Mirabel. (G5 214 N15536)

30. Désignation aux fins de l'application du règlement de zonage U-947 et du règlement sur les permis et certificats U-950 (G1 210 102)
31. Adoption d'un plan stratégique et d'un plan d'action pour les années 2018-2021. (G1 312 N15447)
32. Création d'un contentieux. (G1 210) (G1 210 101)
33. Demande de subvention auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec relativement à la tenue d'un marché public à Mirabel. (G5 500)
34. Position de la Ville de Mirabel concernant l'implantation d'une école secondaire dans le secteur de Saint-Augustin. (G3 410 N14484)
35. Dépôt de documents.
36. Affaires nouvelles.
37. Parole aux conseillers.
38. Période de questions.
39. Levée de la séance.

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate